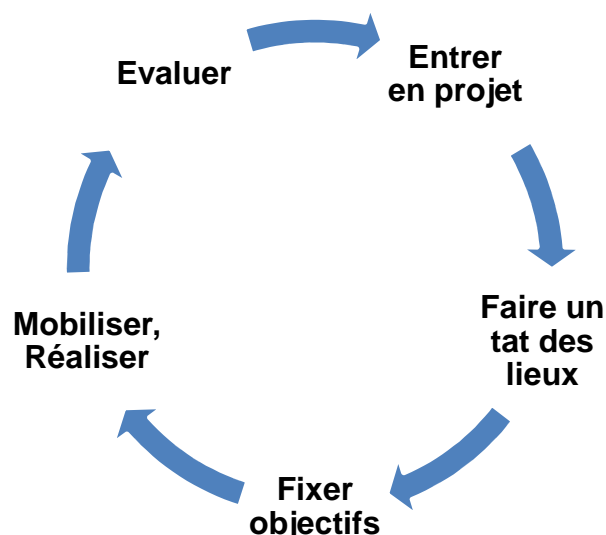


Feuille de route et planification

Démarrer un processus demande de clarifier les objectifs, de définir et de cibler les acteurs, de mettre en place une planification. Le tableau ci-dessous présente l'ensemble d'un processus IP en reprenant les acteurs que chaque étape concerne directement ainsi qu'une estimation du temps à investir pour de bonnes conditions de réalisation.



L'entrée en projet est concrète lorsqu'une thématique a été identifiée, que des solutions semblent nécessaires, qu'une mobilisation autour de cette idée a lieu et devient une démarche commune. La direction et le groupe de pilotage sont impliqués dans cette première étape, qui peut durer jusqu'à six mois. Dès le départ un service spécialisé expert sera impliqué en fonction de la thématique du projet.

L'état des lieux consiste à rassembler tous les éléments existants autour du sujet du projet, les expériences menées, les vécus, les ressentis et les attitudes implicites. Le groupe de pilotage, le service accompagnant, l'équipe enseignante, et si possible les élèves, y participent conjointement dans une durée moyenne de trois mois.

Fixer des objectifs : Sur la base de l'état des lieux, le groupe de pilotage fixe deux objectifs concis et réalistes qu'il valide auprès de la direction et auxquels il peut s'identifier et se référer. Le plus souvent, cette démarche prend deux à trois mois.

Mobiliser : Même si la conduite du projet est assumée par le groupe de pilotage, l'intervention précoce, comme démarche participative, doit parvenir à convaincre d'autres acteurs de s'engager dans le projet. La thématique, mobilise tout l'établissement d'une manière ou d'une autre, avec des degrés d'implications variables.

Réaliser les mesures : La réalisation concrète du projet se fera à travers les mesures et activités qu'il prévoit. En termes d'investissement et de préparation, il faut compter environ la moitié de la durée du projet, soit un an à un an et demi environ.

DUREE	1-6 mois	3 mois	3 mois	1 année		
Acteurs	Entrer en projet	Faire l'état des lieux	Fixer les objectifs	Mobiliser	Réaliser les mesures	Bilan
Direction	x		x	x	x	x
Groupe pilotage		x	x	x	x	x
Groupe santé	x					
Enseignant-e-s		x		x	x	
Elèves / jeunes		(x)		(x)	x	
Parents					x	
Service spécialisé		(x)	(x)	x	x	
	Fiches 3,4	Fiche 5	Fiche 5	Fiches 6, 7	Fiches 8,9	

Bilan : Tout projet s'évalue. Le groupe de pilotage conduit l'évaluation finale. L'appréciation par les enseignant-e-s, les formateurs, les élèves et des autres personnes impliquées sur le projet global et des actions menées permet d'évaluer le travail fourni et de réfléchir à son éventuelle pérennisation.

Exemple d'une planification:

La démarche intervention précoce peut démarrer à tout moment de l'année scolaire. Pour donner un aperçu du processus, l'exemple ci-dessous fixe le départ d'un projet dès la rentrée scolaire.

1. **Septembre – Mars :** Entrer en projet

La mise en commun de besoins, de constats et de requêtes va pousser la direction ou un groupe d'acteurs à s'investir autour d'une question. Les discussions et interrogations peuvent s'étendre sur plusieurs mois avant que la décision d'entrer en projet ne soit prise par la direction et qu'un groupe de pilotage ne soit mis sur pied. Il faut également tenir compte du fait qu'un tel projet s'ajoute à la liste des priorités préexistantes pour les collègues. De plus, il s'agira de trouver un service accompagnant local, actif dans la thématique choisie, qui accepte de rejoindre le projet.

2. **Janvier - Mars:** Faire l'état des lieux

Le groupe doit pouvoir mesurer l'ampleur du projet envisagé. Il est important de déterminer ce que l'établissement réalise déjà et ensuite d'identifier le développement souhaité. Cela peut se faire sous différentes formes : en mettant sur pied une enquête, un questionnaire, des interviews, des lectures, en interrogeant et en cherchant le plus d'informations possibles. L'identification des éléments existants et manquants fournit une idée précise et concrète (du vécu) de la situation facilitant enfin la suite de la réflexion pour la construction du projet. Cette étape peut également faire émerger une nouvelle priorité ou perception de la situation, dont le groupe de pilotage n'avait peut-être pas conscience avant cette expérience.

3. **Avril – Juin :** Fixer les objectifs

Fixer deux objectifs aide le groupe de pilotage à définir le projet de manière claire. Cela permet aussi de construire une vision commune. Ci-dessous les questions qui peuvent servir de canevas :

1. *Que voulons-nous changer ? (objectifs qualitatifs)*
2. *Par quels moyens entendons-nous réaliser les changements ? (indicateurs, objectifs opérationnels / mesures)*
3. *Quand et comment mesurerons-nous les changements ? (évaluation)*

Ex : Les enseignant-e-s d'une école avaient réalisé que chacun-e d'entre eux avait sa propre méthode pour réagir à un cas de consommation d'alcool d'un élève. Cette incohérence les a poussés à en discuter et a interpellé par la même occasion la direction sur cette absence de cohésion dans la prise en charge de ce type de situation.

Ex : combien de cas de consommations ont véritablement eu lieu et/ou ont été recensés ? Comment les personnes concernées ont-elles réagi ? Qui a été mis au courant ? Des personnes externes sont-elles intervenues ? Quelles sont les ressources à disposition ? Les cas ont-ils été réglés ? Y'a-t-il eu récurrence ? Que prévoit la direction, le règlement de l'établissement ? etc.

4. **Septembre – Août:** Mobiliser, réaliser les mesures

Dès la rentrée scolaire, le groupe prépare la réalisation des actions qu'il a projetées. Des réunions permettent de fixer les tâches et de les répartir, d'établir des contacts en cas d'interventions externes et de réaliser ensemble d'autres activités de soutien plus globales (lectures, comptes rendus, atelier, etc.).

5. Tenir compte du calendrier scolaire :

Les actions réalisées dans le cadre du projet peuvent être très variées. Il convient de les réaliser durant des périodes où les enseignant-e-s ainsi que les jeunes ne sont pas trop surchargé-e-s. Il peut s'agir de l'organisation de conférence(s), de session(s) de formation pour les enseignant-e-s et/ou les parents, de journées de sensibilisation sur le projet d'établissement ou d'activités communes pour toute l'école, etc.

Exemples d'objectifs:

Pour avoir une idée plus concrète de la thématique d'entrée pour le projet d'intervention précoce, voici quelques objectifs tirés des expériences menées par les écoles et les semestres de motivations :

- Améliorer la visibilité et l'utilisation des ressources en promotion de la santé à disposition des enseignant-e-s et des élèves.
- Améliorer la gestion des absences : mettre au point de nouvelles mesures IP pour y remédier.
- Améliorer la communication entre enseignant-e-s pour les impliquer davantage d'implication de leur part. L'objectif est qu'ils se sentent tous concernés.
- Amener du « confort » aux professionnels encadrants, afin que ceux-ci se sentent plus à l'aise dans leur travail et dans la prise en charge des situations ou des jeunes.
- Développer l'implication des parents.
- Dyslexies : proposer de nouveaux outils aux enseignant-e-s, aux élèves et à leurs parents.
- Echange de compétences au sein de l'établissement.
- Entamer une réflexion sur les consommations de manière générale et aboutir à une meilleure prise en charge, plus approfondie et plus adéquate.
- Gestion des événements festifs et des transgressions.
- Meilleure intégration des jeunes dans la vie active après leur départ du lieu de formation.
- Optimiser le fonctionnement de l'école dans l'accompagnement des élèves en situation de vulnérabilité : cf. formation des enseignant-e-s.
- Préparer un nouveau protocole pour compléter ou remplacer le règlement actuel.
- Proposer des activités motrices supplémentaires aux élèves en surpoids.
- Renforcer la motivation des élèves.
- Revisiter la démarche, l'attitude et le message à diffuser vis-à-vis des jeunes.
- Sensibilisation et formation des apprentis et des élèves de manière innovante et diversifiée ; partages, formation et supervision des enseignant-e-s ; création d'un langage commun : définition du cadre, des limites et des mesures adéquates.

La démarche intervention précoce peut donc être entreprise aussi bien pour améliorer une situation que pour y remédier. Le processus concerne tous les acteurs et vise à soutenir aussi bien les jeunes en formation que les adultes qui les forment.

Lectures possibles :

- Coalition des organismes de lutte contre le sida, *Comprendre, planifier, intégrer et agir: Modèle de planification. Application à l'organisation et à la recherche communautaires*, Montréal, 2001
- INPES, *Comment améliorer la qualité de vos actions en promotion de la santé ?*, France, 2009
- J.M. Chevalier, M. Bourassa, D.J. Buckles, *Guide de la recherche-action, la planification et l'évaluation participatives en éducation*, SAS 2 Dialogue, Gatinau, Canada, 2011 (www.sas2.net)
- quint-essenz : *Tableau de planification, Liste des responsabilités, Définir les mesures, Objectifs smart*, (www.quintessenz.ch)